

Licence pro Bois et ameublement

L'objectif de la licence professionnelle « Bois et ameublement » est de former les contremaîtres, des techniciens supérieurs et des cadres moyens adaptés aux structures des PME des industries du bois et plus particulièrement des industries de l'ameublement et de la menuiserie. L'accent est mis sur une bonne formation de base, sur une formation en management et sciences humaines permettant des évolutions de carrière dans les entreprises visées. Il s'agit de donner à des étudiants de niveau Bac+2 les éléments nécessaires pour accéder à des fonctions de responsabilité dans les entreprises de la 2^{ème} transformation du bois (y compris dans le cadre de transmissions ou reprises d'entreprises).

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Informations clés :

Durée de la formation : 1 an

Accessible après : DUT génie mécanique et productique, BTS bois, L2 scientifique, DMA, BTSA Gestion forestière

Nature du diplôme : Diplôme d'Etat

Les débouchés

la formation Licence pro Bois et ameublement vous permet de postuler à des postes comme Agenceur/euse, Chef/fe d'équipe, Responsable de production

Poursuite d'études possible :

Diplôme ingénieur bois

Les établissements

- 1 établissement sur toute la France
- 1 établissement en formation initiale
- 1 établissement en formation continue
- 1 établissement en formation apprentissage

logo

© www.metiers-foret-bois.org